

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008



Association du Prado de Saône-et-Loire

1154, route de Salornay

B.P. 10149 - Hurigny

71006 Mâcon Cedex

Assemblée Générale

27 mai 2009

Comptes annuels

Sommaire

1	Bilan consolidé au 31 décembre 2008.....	1
1.1	Actif.....	1
1.2	Passif.....	2
2	Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008.....	3
3	Résultat net comptes administratifs.....	4
4	Résultat net comptes sociaux.....	4

Bilan consolidé actif

Exercice clos le 31 décembre 2008

ACTIF	Brut	Amortissement	Exercice N	Exercice N-1
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 311	9 158	8 153	9 788
Frais de constitution	3 911	3 911	1 127	
Licences	2 705	1 578	7 025	
Autres immobilisations incorporelles	10 695	3 669		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 235 215	15 239 282	14 995 933	15 230 104
Terrains	324 438		324 438	
Bâtiments	15 553 105	6 670 936	8 882 169	
A.A.I.	9 593 313	4 813 386	4 779 927	
Matériel services généraux	491 556	440 718	50 838	
Matériel mobilier interne	604 086	453 815	150 271	
Matériel et outillage	508 965	381 969	126 997	
Matériel divers	994 999	958 443	36 555	
Matériel de transport	1 037 384	604 642	432 742	
Matériel de bureau	326 671	259 838	66 833	
Matériel d'informatique	403 540	298 830	104 711	
Matériel apprentissage	321 044	280 590	40 454	
Matériel hors dotation	76 115	76 115		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	44 837	1 513	43 324	48 261
Titres immobilisés	4 802		4 802	
Prêts accordés				
Dépôts et cautions versés	40 035	1 513	38 522	
CREANCES D'EXPLOITATION	2 029 494		2 029 494	3 166 134
Assistance éducative	963 607		963 607	
Justice majeurs	34 145		34 145	
Justice mineurs	115 717		115 717	
ASE	811 287		811 287	
Produits à recevoir	100 614		100 614	
I.M.E de Tournus	4 124		4 124	
PLACEMENTS				
Valeurs mobilières de placement				
DISPONIBILITES	3 763 021		3 763 021	1 274 347
Banque	3 708 856		3 708 856	
C.C.P.	32 043		32 043	
Intérêts courus	5 963		5 963	
Caisse	16 159		16 159	
COMPTES DE REGULARISATION	57 366		57 366	29 430
Charges constatées d'avance	57 366		57 366	
TOTAL DE L'ACTIF	36 147 243	15 249 953	20 897 290	19 758 064

Bilan consolidé passif

Exercice clos le 31 décembre 2008

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs, apports	13 740 732	13 740 732	13 446 546
Valueur du patrimoine	350 130	350 130	350 130
Subvention investissement non renouvelable	6 573 654	6 573 654	6 573 654
Subvention taxe apprentissage	40 454	40 454	58 176
Subvention équipement terrain de sport	2 424	2 424	2 424
Libéralité ayant caractère d'apport	403 891	403 891	253 891
Réserve générale	125 068	125 068	125 068
Réserve à l'investissement	2 772 265	2 772 265	2 712 265
Réserve de trésorerie	550 512	550 512	550 512
Report à nouveau	596 078	596 078	835 931
Excédent gestion conventionnée en attente contrôle	298 440	298 440	323 865
Déficit gestion conventionnée en attente contrôle	-49 587	-49 587	-295 294
Résultat de l'exercice	415 392	415 392	225 751
Fonds d'assurance	209 930	209 930	209 930
Réserve excédents pour mesures d'exploitation	67 240	67 240	114 148
Cession d'éléments d'actif	332 407	332 407	329 452
Fonds d'investissements réglementés	472 045	472 045	472 045
Fonds d'investissements régime particulier	105 795	105 795	105 795
Fonds d'investissements régime placement	199 562	199 562	99 532
Réserve de compensation	101 467	101 467	161 242
Amortissements excédentaires différés	-588 157	-588 157	-588 157
Amortissements dérogatoires	761 722	761 722	828 610
PROVISIONS			
Provisions pour charges sur plusieurs exercices	396 445	396 445	275 739
DETTES FINANCIERES			
Emprunts et dettes auprès d'établissements	4 075 124	4 075 124	3 698 320
Cautions reçues	4 496	4 496	4 371
Intérêts courus	65	65	
Banque			
DETTES D'EXPLOITATION			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 620 138	2 620 138	2 332 701
Dettes fiscales et sociales	1 963 019	1 963 019	1 637 947
Autres dettes	108 413	108 413	212 341
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	60 291	60 291	387
TOTAL DU PASSIF			
	20 897 290	20 897 290	19 759 064

Compte de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2008

CHARGES	Exercice N	Exercice N-1	PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Achats MP : autres approvisionnements	1 290 439	1 173 778	Recettes Prix de Journées	17 810 846	16 513 922
Autres achats et charges extérieures	2 076 249	1 710 495	Produits des activités annexes	304 698	227 963
Impôts taxes et vers. assimilés	1 054 352	986 369	Subventions d'exploitation et participations	192 209	
Salaires et charges sociales	12 221 972	11 564 704	Autres produits	1 161 168	1 059 859
Dotations aux amortissements	1 683 034	1 640 288	Reprises sur provisions	15 135	27 158
Dotations aux provisions	60 622	96 312			
Autres charges	90 262	143 990			
Total 1	18 476 930	17 315 936	Total 1	19 484 056	17 828 902
CHARGES FINANCIERES					
Intérêts et charges assimilés	260 541	139 592	Autres intérêts et produits	210 343	113 550
Dotations aux provisions	101 965	56 082	Reprises sur provisions	1 936	
Total 2	362 506	195 673	Total 2	212 279	113 550
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
sur opération de gestion	65 400	7 668	sur opération de gestion	106 386	155 699
sur opération de capital	35 793	38 270	sur opération de capital	78 635	85 624
Dotations aux provisions	125 355	134 577	Reprises sur provisions	114 068	63 125
Total 3	226 548	180 516	Total 3	299 089	304 447
Impôt sur les sociétés	1 073	5 051			
Total des charges 1+2+3	19 067 057	17 697 176	Total des produits 1+2+3	19 995 424	18 246 899
Déficits transférés SIEGE	654 846	548 922	Excédents attribués SIEGE		
SOLDE CREDITEUR - EXCEDENT	273 521	802	SOLDE DEBITEUR - DEFICIT		
Déficit antérieur intégré			Excédent antérieur intégré	141 871	224 949
EXCEDENT DE L'EXERCICE	415 392	225 731	DEFICIT DE L'EXERCICE		

Résultat net comptes administratifs Exercice clos le 31 décembre 2008

Le résultat bénéficiaire présente : 370 362 Euros

Est composé :

- Du résultat excédentaire de la gestion conventionnée : 422 687 Euros
 - C.E.S. Salornay : 206 521 Euros
 - C.E.S. Bellevue – Monterreux : 72 711 Euros
 - C.E.S. Méplier : -126 511 Euros
 - Service Placement : 296 761 Euros
 - Foyer Educatif de la Maisonnée : -26 796 Euros

- Du résultat déficitaire provisoire du projet expérimental DAPSE : -17 818 Euros
- Du résultat déficitaire de la gestion propre de l'Association : -34 507 Euros

Résultat net comptes sociaux Exercice clos le 31 décembre 2008

Après écritures de rectification (Cf annexe : page 8)

Résultat bénéficiaire : 415 392 Euros
 Affectation des résultats 2006 en atténuation des prix de journée 2008 : -141 871 Euros
 Résultat net bénéficiaire : 273 521 Euros

Le résultat net est composé :

- Du résultat bénéficiaire de la gestion conventionnée : 325 846 Euros
- Du résultat déficitaire provisoire du projet expérimental DAPSE : -17 818 Euros
- Du résultat déficitaire de la gestion propre de l'Association : -34 507 Euros

Annexe aux comptes annuels

Sommaire

1	Règles et méthodes comptables.....	1
1.1	Dispositions particulières.....	1
1.2	Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables.....	1
2	Actif.....	2
2.1	Immobilisations.....	2
2.2	Amortissements.....	3
2.3	Méthode d'amortissement.....	4
3	Passif.....	4
3.1	Tableau de variation des capitaux propres.....	4
3.2	Tableau de variation des provisions.....	5
3.3	Emprunts.....	5
4	Compte de résultat.....	6
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires.....	6
4.2	Résultat exceptionnel.....	6
5	Engagements hors bilan.....	6
6	Effectif.....	7
7	Tableaux de passage Résultat Comptes Administratifs – Résultat Comptes Sociaux.....	8

1.1 Dispositions particulières relatives à l'Arrêté du 14 novembre 2003 et à l'avis du CNC n°2007-05 du 4 mai 2007

L'Arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles a été publié au J.O. du 4 décembre 2003. L'article 2 précise que le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2004. L'avis du CNC n°2007-05 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L.314-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n°99-03 du CRC a été publié le 4 mai 2007. Il est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

L'incidence de ces dispositions particulières prévues par ce plan comptable spécifique a été prise en compte dans les comptes de l'association du RADDO pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. Par ailleurs un tableau de passage expliquant les distorsions entre les comptes administratifs, établis selon les règles des tiers financeurs et les principes comptables prévus par le règlement CRC n° 99-01 est présenté en annexe.

1.2 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices...

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en service.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes et les durées normales d'utilisation précisées au chapitre consacré au bilan actif.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 Actif

2.1 Immobilisations

	Valeur brute	début de l'exercice	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
Immobilisations incorporelles	3 911		
Frais d'établissement, recherche et développement			
Licences	2 705		
Autres immobilisations incorporelles	9 078		
Total I	15 694		1 617
Immobilisations corporelles	324 438		
Terrains			
Constructions	14 265 239		1 339 012
Agencements, aménagements des constructions	8 185 947		1 459 597
Installations techniques, matériel et outillage	2 819 015		180 969
Matériel de transport	995 721		175 324
Matériel de bureau et informatique	835 419		61 852
Autres immobilisations corporelles	511 436		16 289
Immobilisations en cours	1 751 503		
Total II	29 688 718		3 233 043
Immobilisations financières	4 802		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	44 971		12 195
Total III	49 773		12 195
Total général	29 754 185		3 246 855

Diminutions, virants Cessions ou mises hors service
 poste à poste Exercice

Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement, de recherche et de développement	Licences	Autres immobilisations incorporelles	Total I	Immobilisations corporelles	Terrains	Constructions	Agencements, aménagements des constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total II	Immobilisations financières	Autres titres immobilisés	Prêts et autres immobilisations financières	Total III	Total général
3 911		2 705	10 695	17 311	324 438		15 553 105	9 593 313	2 599 606	1 037 384	730 211	397 159	1 751 503	30 235 216	4 802		17 131	44 837	30 297 364
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement, de recherche et de développement	Licences	Autres immobilisations incorporelles	Total I	Immobilisations corporelles	Terrains	Constructions	Agencements, aménagements des constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total II	Immobilisations financières	Autres titres immobilisés	Prêts et autres immobilisations financières	Total III	Total général
3 911		2 705	10 695	17 311	324 438		15 553 105	9 593 313	2 599 606	1 037 384	730 211	397 159	1 751 503	30 235 216	4 802		17 131	44 837	30 297 364

2.2 Amortissements

Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement, de recherche et de développement	Licences	Autres immobilisations incorporelles	Total I	Immobilisations corporelles	Terrains	Constructions	Agencements, aménagements des constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Autres immobilisations corporelles	Total II	Total général
3 911		1 578	3 669	9 066	5 925 961		770 600	484 388	2 492 685	560 192	649 516	453 261	14 458 617	14 464 523
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement, de recherche et de développement	Licences	Autres immobilisations incorporelles	Total I	Immobilisations corporelles	Terrains	Constructions	Agencements, aménagements des constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Autres immobilisations corporelles	Total II	Total général
3 911		1 578	3 669	9 066	5 925 961		770 600	484 388	2 492 685	560 192	649 516	453 261	14 458 617	14 464 523

Poste	Méthode	Durée d'utilité
Constructions / Gros-œuvre	Linéaire	50 ans
Constructions / Couverture	Linéaire	25 à 30 ans
Constructions / Menuiserie	Linéaire	15 à 20 ans
Constructions / Aménagements	Linéaire	8 à 15 ans
Constructions / Plomberie et électricité	Linéaire	15 ans
Agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 6 ans
Matériel de loisirs	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

3 Passif

3.1 Tableau de variation des capitaux propres

	d'exercice		d'exercice		Total
	Solde début	Augmentations	Diminutions	Solde fin	
Valeur du patrimoine	350 130			350 130	350 130
Subvention investissement non renouvelable	6 573 654			6 573 654	6 573 654
Subvention taxe d'apprentissage	58 176	16 289	34 011	40 454	40 454
Subvention bonus écologique	0	2 800	376	2 424	2 424
Libéralité ayant caractère d'apport	253 891	150 000		403 891	403 891
Réserve générale	125 068			125 068	125 068
Réserve à l'investissement	2 712 265	60 000		2 772 265	2 772 265
Réserve de trésorerie	550 512			550 512	550 512
Report à nouveau	835 931	1 391	241 244	596 078	596 078
Résultat gestion conventionnée en attente	28 571	248 853	28 571	248 853	248 853
Résultat de l'exercice	225 751	415 392	225 751	415 392	415 392
Fonds d'assurance	209 929			209 929	209 929
Réserve excédents pour mesures d'exploitation	114 148	101 966	46 908	67 240	67 240
Fonds d'investissements régime placement	99 532		1 936	199 562	199 562
Cession d'éléments d'actif	329 452	33 032	30 076	332 407	332 407
Fonds d'investissements réglementés	577 840			577 840	577 840
Réserve de compensation	161 242		59 775	101 467	101 467
Amortissements excédentaires différés	(588 157)			(588 157)	(588 157)
Amortissements dérogatoires	828 611	15 823	82 712	761 722	761 722
Total	13 446 546	1 045 546	751 360	13 740 732	13 740 732

Droit Individuel de Formation au 31 décembre 2008 hors Assistantes maternelles et contrats à durée déterminée : 18 547 heures.

L'engagement de retraite sur la base de l'effectif présent au 31 décembre 2008 et après prise en compte d'un aléa viager est comparable à celui constaté au 31 décembre 2007 soit : 3 214 K€ charges sociales comprises. L'âge de départ en retraite avait été fixé à 60 ans et aucune pondération liée au turn-over n'avait été appliquée.

5 Engagements hors bilan

	Total
Charges exceptionnelles	226 548
Charges diverses sur opérations de gestion	1 976
Charges sur exercices antérieurs	63 424
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	35 793
Dotations à la provision pour différence de réalisation des éléments de l'actif	33 032
Dotations à la provision pour risques et litiges	70 000
Dotations à la provision pour litiges prud'homoux	3 516
Dotations à la provision pour retraite	2 984
Dotations aux amortissements dérogatoires	15 823
Total	226 548
	Total
Produits exceptionnels	299 089
Produits divers sur opérations de gestion	70 925
Dégrevements d'impôts et taxes	6 321
Produits sur exercices antérieurs	29 140
Produits de cession des éléments d'actif	44 248
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	34 387
Reprise de provision pour différence de réalisation des éléments de l'actif	30 076
Reprise de provision pour litiges prud'homoux	1 280
Reprise sur amortissements dérogatoires	82 712
Total	299 089

4.2 Résultat exceptionnel

	Total
Assistance Educative :	7 583 876
Justice Mineurs :	907 051
Justice Majeurs :	327 526
D.A.S.S. :	8 992 392
Autres produits des activités annexes :	304 698
Total	18 115 543

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

4 Compte de résultat

Catégories	
Direction Encadrement (inclus chefs de service)	26
Administration	24
Educatif	143
Services Généraux	73
Para Médical et Médical	17
Assistants familiaux	51
Total	334

26
24
143
73
17
51
<hr/>
334

Tableau de passage Résultat Comptes administratifs - Résultat Comptes sociaux

	SALORNAY	BELLEVUE	MERLIER	SPFE	MAISONNEE	PRESTATION	CHAUX PRES	PATRIMONE	DAPESE	TOTAL
RESULTAT ADMINISTRATIF	206 521	72 711	-126 511	296 761	-26 796	2 049	-15 771	-20 784	-17 818	370 362
RETRAITES	504	14 332	8 821	49 018	18 201	0	0	0	0	90 876
FORMATIONS EN ALTERNANCE	-10 301	-10 529	-5 697	-4 664	0	0	0	0	0	-31 191
DIFFERENTIEL SALAIRES	0	0	0	0	-3 000	0	0	0	0	-3 000
LICENCIEMENTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITIGES 35 HEURES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REVALORISATION POINT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENTRETIEN & REPARATIONS	-2 679	-2 281	-2 992	0	-3 704	0	0	0	0	-11 656
RESULTAT SOCIAL	194 046	74 233	-126 379	341 115	-15 299	2 049	-15 771	-20 784	-17 818	415 392

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

PRADO DE SAONE ET LOIRE
Association
1154, route de Salornay
BP 10149
71870 Hurigny - France

Grant Thornton
SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris-Ile de France et membre de la
Compagnie Régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843
42 avenue Georges Pompidou
69442 Lyon cedex 03

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Association du PRADO DE SAONE ET LOIRE Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association du PRADO de Saône et Loire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations fournies dans l'annexe, notamment pour ce qui concerne les dispositions spécifiques applicables aux établissements sociaux et médicaux sociaux.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

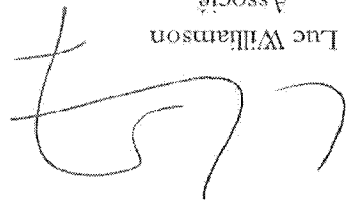
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 12 mai 2009

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International


Luc Williamson
Associé